

Avis **favorable** rendu le 23 novembre 2017 à la thèse de doctorat en médecine de madame Johanna Read

Le comité consultatif d'éthique de la Nouvelle-Calédonie pour les sciences de la vie et de la santé s'est réuni ce jour en formation régulière dans les conditions prévues par l'article 59 de la délibération modifiée 228 du 13 décembre 2006 pour donner son **avis sur la thèse d'Etat de docteur en médecine de madame Johanna READ**. Cet avis est sollicité dans le cadre de la délibération modifiée 228 du 13 décembre 2006, article 52 second alinéa « ce comité a pour mission d'émettre un avis et de rédiger des recommandations sur les questions éthiques soulevées par les nouvelles technologies, la recherche et les progrès de la connaissance dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé » et article 56 « le comité.....peut être saisi par.....un établissement public ou privé, une fondation ou une association. Etablissements, fondations ou associations doivent avoir pour objet principal la recherche, le développement technologique médical ou le progrès de la connaissance dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé».

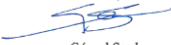
Madame Johanna READ a déjà présenté sa thèse devant un jury universitaire à Toulouse et obtenu le titre de docteur en médecine. Le Comité aurait dès lors été en droit de ne pas émettre un avis, fatalement formulé après coup. Il n'en demeure pas moins que l'intérêt de l'étude qu'elle a conduite est tel que la publication dans une revue scientifique serait une initiative bienvenue et conséquemment, un avis de notre comité est souhaité. Un document de synthèse de 7 pages a été adressé aux membres du Comité et madame READ s'est présentée devant le Comité, accompagnée de madame ALBERT-DUNAIS, docteur en médecine, qui a accompagné madame READ dans sa démarche.

Madame READ est originaire de l'île de Lifou et elle parle couramment le drehu qui est sa langue première. C'est un atout essentiel que le comité apprécie compte tenu des retours dont il est fait état aux entretiens méthodiques proposés : sur 186 personnes interrogées, soit la totalité des personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans les tribus de Mou, Xodre, Luengoni, et Hunoj, cent ont tenu à répondre attentivement aux questions posées dans leur langue. L'objectif poursuivi était une évaluation aussi précise que possible de la fragilité des personnes âgées de plus de 65 ans d'une même zone géographique qui vivent 6 mois par an au minimum à Lifou. Leur identification avait été établie à partir des listes électorales.

Lifou est une terre « coutumière » des îles Loyauté et un geste présenté au grand chef et aux 4 petits chefs était le préalable indispensable à accomplir. Les affichages comme les « flyers » destinés à compléter les informations orales données avaient été rédigés en français et en drehu. L'accès aux informations médicales a été facilité par le dispensaire. Si cette précision a étonné, il convient d'ajouter que le caractère anonyme de l'étude comme ses modalités ont été respectés et toutes les personnes interrogées en entretien ont apposé de plein gré leur signature au bas du formulaire de consentement. Si la plupart des personnes ont été reçues dans des lieux publics, celles dont l'état physique réduisait la mobilité ont reçu la visite de la doctorante ou d'une des trois autres personnes de l'équipe dédiée.

Le comité suggère par l'avis qu'il donne ce jour, que cette démarche qui peut être améliorée sur divers points particuliers qui ont été indiqués oralement à ses interlocutrices, gagnerait à inspirer toutes les autorités de santé publique en Nouvelle-Calédonie, le vieillissement rapide de la population, les fragilités qui l'accompagneront et les stratégies à mettre en place constituant un horizon proche pour le pays tout entier. La démarche mise en oeuvre a habilement pris en compte les singularités de la population visée, nous tenons à le souligner. Notre avis est très favorable et nous l'accompagnons du vœu de connaître les suites que cette initiative heureuse connaîtra à l'avenir.

Pour le comité, le président, Gérard SARDA

Le président

Gérard Sarda